

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 09 FEVRIER 2023

Le Conseil Communautaire, convoqué par courriel en date du 02 février 2023, s'est réuni le 09 février 2023, à 18h, dans les locaux de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération, au 30 rue Alfred Kastler, PIBS 2, à VANNES, sous la Présidence de Monsieur David ROBO, Président.

### Etaient présents :

ARRADON : Pascal BARRET - Jean-Philippe PERIES  
ARZON : Roland TABART  
BADEN : Patrick EVENO - Anita ALLAIN-LE PORT  
BRANDIVY : Guillaume GRANNEC  
COLPO : Freddy JAHIER  
ELVEN : Gérard GICQUEL - Claudine LE BOURSICAUD-GRANDIN  
GRAND-CHAMP : Yves BLEUNVEN  
ILE D'ARZ : Jean LOISEAU  
LARMOR-BADEN : Denis BERTHOLOM  
LE BONO : Yves DREVES  
LE HEZO : Guy DERBOIS  
LE TOUR-DU-PARC : François MOUSSET  
LOCMARIA-GD CHAMP : Martine LOHEZIC  
LOCQUELTAS : Michel GUERNEVE  
MEUCON : Pierrick MESSAGER  
MONTERBLANC : Gaëlle EMERAUD-JEGOUSSE  
PLAUDREN : Nathalie LE LUHERNE  
PLESCOP : Françoise FOURRIER - Pierre LE RAY  
PLOEREN : Gilbert LORHO - Bernard RIBAUD  
PLOUGOUMELEN : Léna BERTHELOT  
SAINT-ARMEL : Anne TESSIER-PETARD  
SAINT-AVE : Anne GALLO - Thierry EVENO - Morgane LE ROUX - André BELLEGUIC - Michaël LE BOHEC  
ST GILDAS DE RHUYS : Alain LAYEC  
SAINT-NOLFF : Nadine LE GOFF-CARNEC (arrivée à 18h10) - Eric ANDRIEU  
SARZEAU : Jean-Marc DUPEYRAT  
SENE : Sylvie SCULO - Régis FACCHINETTI - Katy CHATILLON-LE GALL - Anthony MOREL  
SULNIAC : Marylène CONAN - Christophe BROHAN  
SURZUR : Noëlle CHENOT  
THEIX-NOYALO : Christian SEBILLE - Danielle CATREVAUX - Paulette MAILLOT  
TREDION : Jean-Pierre RIVOAL  
TREFFLEAN : Claude LE JALLE  
VANNES : David ROBO - François ARS - Monique JEAN - Nadine PELERIN - Gérard THEPAUT - Hortense LE PAPE - Olivier LE BRUN - Chrystel DELATTRE - Fabien LE GUERNEVE - Latifa BAKHTOUS - Patrice KERMORVANT - Armelle MANCHEC - Jean- Pierre RIVERY - Karine SCHMID - Maxime HUGUE - Virginie TALMON - Jean - Jacques PAGE - Franck POIRIER - Patrick LE MESTRE

### Ont donné pouvoir :

ARRADON : Lucile BOICHOT a donné pouvoir à Pascal BARRET  
ELVEN : Arnaud DE GOVE a donné pouvoir à Gérard GICQUEL  
GRAND-CHAMP : Dominique LE MEUR a donné pouvoir à Nathalie LE LUHERNE  
 : Moran GUILLERMIC a donné pouvoir à Yves BLEUNVEN  
ILE-AUX-MOINES : Philippe LE BERIGOT a donné pouvoir à Denis BERTHOLOM  
MONTERBLANC : Alban MOQUET a donné pouvoir à Gaëlle EMERAUD-JEGOUSSE  
PLESCOP : Loïc LE TRIONNAIRE a donné pouvoir à Françoise FOURRIER  
PLOEREN : Sylvie LASTENNET a donné pouvoir à Gilbert LORHO  
PLOUGOUMELEN : Raynald MASSON a donné pouvoir à Léna BERTHELOT  
SARZEAU : David LAPPARTIENT a donné pouvoir à François MOUSSET  
 : Dominique VANARD a donné pouvoir à Jean-Marc DUPEYRAT  
 : Corinne JOUIN DARRAS a donné pouvoir à Sylvie SCULO  
THEIX-NOYALO : Sullivan VALIENTE a donné pouvoir à Danielle CATREVAUX

Mise en ligne le 20/02/2023

VANNES

: Anne LE HENANFF a donné pouvoir à Patrice KERMORVANT  
: Christine PENHOUEY a donné pouvoir à Chrystel DELATTRE  
: Michel GILLET a donné pouvoir à Monique JEAN  
: Simon UZENAT a donné pouvoir à Katy CHATILLON LE GALL  
: Laetitia DUMAS a donné pouvoir à Franck POIRIER  
: Marie-Noëlle KERGOSIEN a donné pouvoir à Patrick LE MESTRE

Envoyé en préfecture le 20/02/2023

Reçu en préfecture le 20/02/2023

Affiché le

ID : 056-200067932-20230209-230209\_DEL27-DE

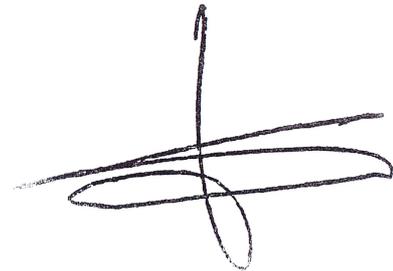
Absents :

LA TRINITE-SURZUR : Vincent ROSSI

SURZUR : Yvan LE NEVE

VANNES : Mohamed AZGAG

Le Président,  
David ROBO

A handwritten signature in black ink, consisting of a vertical line that loops back down and then a horizontal line that loops back up and around the vertical line.

**SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 09 FEVRIER 2023**

**COMMANDE PUBLIQUE**

**ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE POUR L'ETUDE DE L'INFRASTRUCTURE  
DE PRODUCTION ET DE TRANSPORT D'EAU POTABLE**

**MARCHE N° 2022.087**

**ATTRIBUTION**

Monsieur Thierry EVENO présente le rapport suivant :

Une consultation des entreprises a été lancée le 28 septembre 2022, sous la forme d'une procédure adaptée ouverte soumise aux dispositions des articles L.2123-1 et R.2123-1 1° du Code de la commande publique, pour un marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage relative à l'étude d'infrastructure de production et de transport d'eau potable.

Le marché comporte une tranche ferme et une tranche optionnelle définies comme suit :

- Tranche ferme : Conception du système d'alimentation du territoire (phase 1) et prérequis à la réalisation (phase 2)
- Tranche optionnelle : accompagnement à la construction.

A l'issue de la consultation, deux plis ont été réceptionnés dans les délais impartis.

Au regard de l'analyse des offres, effectuée sur la base des critères de jugement fixés au règlement de la consultation, il vous est proposé d'attribuer le marché à la société EGIS pour un montant 260 175 € HT, se décomposant comme suit :

- Tranche ferme : 212 225 € HT
- Tranche optionnelle : 47 950 € HT

auquel se rajoutent les coûts suivants :

- coût d'une réunion supplémentaire en présentiel : 1 500 € HT
- coût d'une réunion supplémentaire à distanciel : 1 000 € HT.

Seule la tranche ferme sera affermie à la notification du marché. La tranche optionnelle pourra être affermie dans un délai de 48 mois à compter du début d'exécution de la tranche ferme.

Il vous est proposé de :

- *d'autoriser Monsieur le Président à signer le marché avec l'entreprise EGIS ainsi que toutes pièces relatives à ce dossier ;*
- *d'autoriser Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération ;*
- *de solliciter toutes subventions pour la réalisation de ces prestations, le cas échéant ;*

Mise en ligne le 20/02/2023

Envoyé en préfecture le 20/02/2023  
Reçu en préfecture le 20/02/2023  
Affiché le  
ID : 056-200067932-20230209-230209\_DEL27-DE

- d'autoriser Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Monsieur Le Président,

Les secrétaires de séance,

David ROBO

Guillaume GRANNEC

Morgane LE ROUX

A black ink signature consisting of a vertical line on the left, a horizontal line across the middle, and a vertical line on the right, with some additional horizontal strokes at the bottom.A blue ink signature that is highly stylized and cursive, resembling a series of loops and curves.A blue ink signature that is highly stylized and cursive, featuring a large loop at the top and a long, sweeping tail.

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 09 FEVRIER 2023

Le Conseil Communautaire, convoqué par courriel en date du 02 février 2023, s'est réuni le 09 février 2023, à 18h, dans les locaux de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération, au 30 rue Alfred Kastler, PIBS 2, à VANNES, sous la Présidence de Monsieur David ROBO, Président.

### Etaient présents :

ARRADON : Pascal BARRET - Jean-Philippe PERIES  
ARZON : Roland TABART  
BADEN : Patrick EVENO - Anita ALLAIN-LE PORT  
BRANDIVY : Guillaume GRANNEC  
COLPO : Freddy JAHIER  
ELVEN : Gérard GICQUEL - Claudine LE BOURSICAUD-GRANDIN  
GRAND-CHAMP : Yves BLEUNVEN  
ILE D'ARZ : Jean LOISEAU  
LARMOR-BADEN : Denis BERTHOLOM  
LE BONO : Yves DREVES  
LE HEZO : Guy DERBOIS  
LE TOUR-DU-PARC : François MOUSSET  
LOCMARIA-GD CHAMP : Martine LOHEZIC  
LOCQUELTAS : Michel GUERNEVE  
MEUCON : Pierrick MESSAGER  
MONTERBLANC : Gaëlle EMERAUD-JEGOUSSE  
PLAUDREN : Nathalie LE LUHERNE  
PLESCOP : Françoise FOURRIER - Pierre LE RAY  
PLOEREN : Gilbert LORHO - Bernard RIBAUD  
PLOUGOUMELEN : Léna BERTHELOT  
SAINT-ARMEL : Anne TESSIER-PETARD  
SAINT-AVE : Anne GALLO - Thierry EVENO - Morgane LE ROUX - André BELLEGUIC - Michaël LE BOHEC  
ST GILDAS DE RHUYS : Alain LAYEC  
SAINT-NOLFF : Nadine LE GOFF-CARNEC (arrivée à 18h10) - Eric ANDRIEU  
SARZEAU : Jean-Marc DUPEYRAT  
SENE : Sylvie SCULO - Régis FACCHINETTI - Katy CHATILLON-LE GALL - Anthony MOREL  
SULNIAC : Marylène CONAN - Christophe BROHAN  
SURZUR : Noëlle CHENOT  
THEIX-NOYALO : Christian SEBILLE - Danielle CATREVAUX - Paulette MAILLOT  
TREDION : Jean-Pierre RIVOAL  
TREFFLEAN : Claude LE JALLE  
VANNES : David ROBO - François ARS - Monique JEAN - Nadine PELERIN - Gérard THEPAUT - Hortense LE PAPE - Olivier LE BRUN - Chrystel DELATTRE - Fabien LE GUERNEVE - Latifa BAKHTOUS - Patrice KERMORVANT - Armelle MANCHEC - Jean- Pierre RIVERY - Karine SCHMID - Maxime HUGÉ - Virginie TALMON - Jean - Jacques PAGE - Franck POIRIER - Patrick LE MESTRE

### Ont donné pouvoir :

ARRADON : Lucile BOICHOT a donné pouvoir à Pascal BARRET  
ELVEN : Arnaud DE GOVE a donné pouvoir à Gérard GICQUEL  
GRAND-CHAMP : Dominique LE MEUR a donné pouvoir à Nathalie LE LUHERNE  
 : Moran GUILLERMIC a donné pouvoir à Yves BLEUNVEN  
ILE-AUX-MOINES : Philippe LE BERIGOT a donné pouvoir à Denis BERTHOLOM  
MONTERBLANC : Alban MOQUET a donné pouvoir à Gaëlle EMERAUD-JEGOUSSE  
PLESCOP : Loïc LE TRIONNAIRE a donné pouvoir à Françoise FOURRIER  
PLOEREN : Sylvie LASTENNET a donné pouvoir à Gilbert LORHO  
PLOUGOUMELEN : Raynald MASSON a donné pouvoir à Léna BERTHELOT  
SARZEAU : David LAPPARTIENT a donné pouvoir à François MOUSSET  
 : Dominique VANARD a donné pouvoir à Jean-Marc DUPEYRAT  
 : Corinne JOUIN DARRAS a donné pouvoir à Sylvie SCULO  
THEIX-NOYALO : Sullivan VALIENTE a donné pouvoir à Danielle CATREVAUX

Mise en ligne le 20/02/2023

Envoyé en préfecture le 20/02/2023

Reçu en préfecture le 20/02/2023

Affiché le

ID : 056-200067932-20230209-230209\_DEL28-DE

VANNES

: Anne LE HENANFF a donné pouvoir à Patrice KERMORVANT  
: Christine PENHOUEY a donné pouvoir à Chrystel DELATTRE  
: Michel GILLET a donné pouvoir à Monique JEAN  
: Simon UZENAT a donné pouvoir à Katy CHATILLON LE GALL  
: Laetitia DUMAS a donné pouvoir à Franck POIRIER  
: Marie-Noëlle KERGOSIEN a donné pouvoir à Patrick LE MESTRE

Absents :

LA TRINITE-SURZUR : Vincent ROSSI

SURZUR : Yvan LE NEVE

VANNES : Mohamed AZGAG

Le Président,  
David ROBO

A handwritten signature in black ink, consisting of a vertical line that loops back down and then a horizontal line that loops back up and around the vertical line.

**SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 09 FEVRIER 2023**

**COMMANDE PUBLIQUE**

**RENOUVELLEMENT ET REHABILITATION  
DES RESEAUX D'EAU POTABLE ET D'EAUX USEES  
SUR LE BASSIN VERSANT DU POSTE DU VINCIN ET DE LA RUE DU PLESSIS D'ARRADON**

**MARCHE N° 2022.110**

**ATTRIBUTION**

Monsieur Thierry EVENO présente le rapport suivant :

Une consultation des entreprises a été lancée le 29 novembre 2022, sous la forme d'une procédure adaptée ouverte soumise aux dispositions des articles L.2123-1 et R.2123-1 1° du Code de la commande publique, pour des travaux de renouvellement et de réhabilitation des réseaux d'eau potable et d'eaux usées sur le bassin versant du poste du Vincin et de la rue du Plessis d'ARRADON.

Les prestations sont réparties en deux lots géographiques :

Lot(s)	Désignation
01	Lotissement des Chênes, square des Ormes, square des Peupliers, rue du Plessis d'ARRADON, camping Parc Priol
02	Route de la Côte du Vincin, chemin du Vincin et allée de la Salette, route de la Salette, secteur de Botquelen, lotissement des Bouleaux

A l'issue de la consultation, trois offres pour chacun des deux lots ont été réceptionnées dans les délais impartis.

Au regard de l'analyse des offres, effectuée sur la base des critères de jugement fixés au règlement de la consultation, la Commission d'Appel d'Offres, réunie le 6 février 2023, a donné un avis favorable à l'attribution des marchés aux entreprises suivantes :

Lot(s)	Désignation	Entreprises retenues	Montant de l'offre
01	Lotissement des Chênes, square des Ormes, square des Peupliers, rue du Plessis d'ARRADON, camping Parc Priol	Groupement DEHE TP ENVIRONNEMENT / STURNO SA	877 094,50 € HT
02	Route de la Côte du Vincin, chemin du Vincin et allée de la Salette, route de la Salette, secteur de Botquelen, lotissement des Bouleaux	Groupement TELEREP France Agence Atlantique SAS / SOGEA OUEST TP	567 351,50 € HT

Mise en ligne le 20/02/2023

Envoyé en préfecture le 20/02/2023

Reçu en préfecture le 20/02/2023

Affiché le

ID : 056-200067932-20230209-230209\_DEL28-DE

Vu l'avis de la Commission d'Appel d'Offres du 6 février 2023,

Il vous est proposé de :

- *d'autoriser Monsieur le Président à signer les marchés cités ci-dessus ainsi que toutes pièces relatives à ce dossier ;*
- *de solliciter toutes subventions pour la réalisation de ces travaux, le cas échéant ;*
- *d'autoriser Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.*

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Monsieur Le Président,

Les secrétaires de séance,

David ROBO

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a horizontal stroke.

Guillaume GRANNEC

A handwritten signature in blue ink, featuring a stylized, cursive 'G'.

Morgane LE ROUX

A handwritten signature in blue ink, showing a large, elegant loop.